

Trois ans après à Biot: « On ne crie même plus »

Denis Delaup et sa femme ont perdu une proche dans ces terribles inondations qui ont fait vingt morts dont trois à Biot. Trois ans aujourd'hui et toujours pas de réponse à leurs interrogations

On a tellement crié dans le vide, qu'on ne crie même plus.» Denis Delaup est désabusé. Trois ans après les terribles inondations de la nuit du 3 au 4 octobre 2015, il dit sa lassitude face à la lenteur de la justice. Sa femme a perdu sa grand-mère dans l'inondation du rez-de-chaussée de la maison de retraite, «Le Clos Saint-Grégoire». Denis considérait Jacqueline Colombier, 91 ans, comme sa propre grand-mère. Depuis, ils ont déposé plainte contre X pour homicide involontaire. La maison de retraite avait déjà été inondée plusieurs fois, dont une en 2005 qui a failli coûter la vie à six rési-

dents. Malgré cela, ce 3 octobre 2015, rien ne sera engagé pour mettre les résidents du rez-de-chaussée à l'abri. Trois ans ont passé et le dossier piétine, au gré des changements de juge d'instruction. Guilaine Debras, maire de Biot, a été mise en examen pour « pour homicide involontaire par violation manifeste et délibérée d'une obligation de prudence et de sécurité ». Idem pour son responsable du service municipal « infrastructures et risques naturels ». Les avocats de Sandrine et Denis Delaup, M^e Philippe Soussi et M^e Mathurin Lauze, ont œuvré pour que le nouveau juge d'instruc-

tion, Carine Fontaine, les reçoive. « Nous l'avons enfin été en septembre, confie Denis Delaup. Pour la première fois en presque trois ans, nous avons enfin eu le sentiment d'être écoutés. Aucun juge ne nous avait reçus. Elle nous a indiqué sa manière de procéder. Je considère que l'Ehpad est mis en cause dans cette affaire, j'attends des mises en examen. » Selon M^e Soussi, le dossier est « tristement évident » sur le plan des responsabilités. « Nous attendons désormais que la justice aille vite. Et nous sommes légitimes à le réclamer. »

GRÉGORY LECLERC
gleclerc@nicematin.fr



Sandrine et Denis Delaup, en 2016, devant la chambre où leur grand-mère a perdu la vie. À droite, Denis Delaup avec M^e Soussi et Lauze.

(Photo Franz Chavaroche)

Le scénario d'une catastrophe annoncée

Un si beau 3 octobre

Ce 3 octobre 2015, jusqu'à la mi-journée, le temps est magnifique. Mais dans les bureaux de Météo France, les analystes s'inquiètent. « Une dépression située sur le sud-ouest de la France fait remonter des nuages instables de la Méditerranée vers le sud-est de la France », indique un rapport de Météo France. Un front orageux s'apprête à balayer le quart sud-est du pays dans l'après-midi et la soirée. Une alerte orange est largement diffusée dès 11 heures du matin. Elle est relayée par la préfecture à 12h44.

En mairie, on valide l'alerte mais...

À 12h46, sur les cinq élus ou cadres de la mairie de Biot qui reçoivent l'alerte officielle, trois valident le message confirmant sa bonne réception. Ils travaillaient ensemble à ce moment-là. Les médias, dont *Nice-Matin*, ont eux aussi déjà alerté. À partir de là, rien ne se passe à Biot. D'autres communes ont pourtant, dès le début d'après-midi, pris des mesures.

19h45: la situation se détériore

Selon Météo France, qui a réalisé une analyse de l'événement, le système orageux « modérément actif » qui a traversé le Var en début de soirée franchit le massif de l'Estérel vers 19h45. « Entre 20h et 20h45 le système orageux devient intense et s'aligne le long de la côte, de la corniche de l'Estérel



La maison de retraite après l'inondation. François Hollande s'était rendu sur place.

(Photo Sébastien Botella)

à Nice. À partir de 21 h, il commence à se décaler lentement vers l'est. » Entre Mandelieu et Antibes et sur des bassins versants de petite taille comme le Riou de l'Argentière, la Grande Frayère et la Brague, les pluies sont diluviennes.

21 h: une lame d'eau

Peu après 21 h, c'est une véritable lame d'eau qui déferle sur Biot. La Brague devient furie et sort de son lit. Il va tomber 138 mm de pluie par m² en sept heures sur Biot, dont 81 mm en 1 heure de 20h15 à 21h15. Météo France relève des données impressionnantes: 5,7 millions de mètres cubes de pluie s'abattent sur le Riou de l'Argentière, 2,7 millions de mètres cubes sur la Grande Frayère et 8,6 millions de mètres cubes sur la Brague.

Une maire décrite comme « apathique »

Ce n'est qu'à 21h30 que la mairie réagit officiellement. Jusque-là, la maire est décrite comme « apathique » par les enquêteurs. Elle se trouve d'ailleurs ce soir-là au salon du livre de Mouans-Sartoux. Deux outils informatiques, « Rainpol » et « Apic », lui permettaient pourtant, confie une source proche de l'enquête, « d'avoir, au-delà de l'alerte déjà donnée, connaissance au moins deux heures avant de la gravité de la situation ». Alors qu'Antibes a déjà agi dès 11h40 et déclenché son Plan communal de sauvegarde (PCS) peu avant 20 h, quand Biot donne l'alerte à 21h30, il est trop tard. *Nice-Matin* avait révélé - ce que confirmera la maire de Biot - qu'aucun cadre d'astreinte n'était nommément désigné ce soir-là. Le responsable

« risques naturel » était à un match de foot à Nice. Un « déni de la menace » selon une source proche de l'enquête qui rappelle que Guilaine Debras avait pour « obligation de s'informer » à partir du moment où elle a validé l'alerte.

Le « Clos Saint-Grégoire » trois fois inondé

La maison de retraite avait déjà été inondée trois fois par le passé, en 1999, 2005 et 2011. L'épisode de 2005 avait failli coûter la vie à six résidents. Ils avaient été sauvés in extremis, avec de l'eau jusqu'au buste, par le boulanger et un policier municipal. L'Ehpad continuera pourtant à loger des résidents au rez-de-chaussée. Un document du 21 octobre 2005 - révélé par *Nice-Matin* - prévoyait depuis, qu'en cas d'alerte orange, la mairie devait envoyer un fax et un policier municipal sur place. L'ensemble du personnel devait en outre rester jusqu'à sécurisation des résidents. Ce samedi 3 octobre, en dépit de l'alerte orange, l'effectif de jour rentrera chez lui après son service. Ne resteront que deux salariés de l'équipe de nuit.

Panique dans la maison de retraite

Après 21 h, face à l'eau qui se déverse, les soignants ferment les portes anti inondations. Problème, selon une source proche de l'enquête, l'une d'elles est défectueuse. Elles mettent des résidents à l'abri, mais elles n'ont pas assez de bras. Vers 21 heures, une vague

déferle, une porte de secours est projetée à l'intérieur. Les voisins entendent les hurlements des résidents. Les deux salariés, coincés, s'échappent par une fenêtre, nagent dans l'eau boueuse pour revenir dans l'établissement. Il est trop tard. Josianne Chaix, Jacqueline Colombier et Marguerite Guinipero se noient.

En mairie: un manque d'organisation

Entendu par les enquêteurs, un gendarme témoignera n'avoir été averti par la police municipale qu'à 22 h. Il évoque « des difficultés opérationnelles », un « manque d'organisation tant sur le plan humain que matériel » et, plus grave, une « négligence dans la phase de pré alerte » et « une méconnaissance des rôles de chacun ».

Des sirènes en panne

Les enquêteurs relèvent que, dès 11 h et l'alerte orange diffusée partout, l'Ehpad et la mairie avaient tous les éléments en main pour intervenir. *Nice-Matin* avait par ailleurs révélé que les sirènes d'alerte de la ville étaient défectueuses depuis le mois d'août. Autre surprise: alors même que la maison de retraite avait été inondée à plusieurs reprises (1999, 2005, 2011), le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) en vigueur ce 3 octobre 2015 ne mentionnait pas la maison de retraite. Pire encore, il indiquait l'absence d'établissement recevant du public (ERP) sur cette zone (sic)...